

Fédération Française de CycloTourisme



RP « La Route pétillante du Diois »

Label national : 376/24

Organisation : « Club Cyclo Puyssaintmartinois »

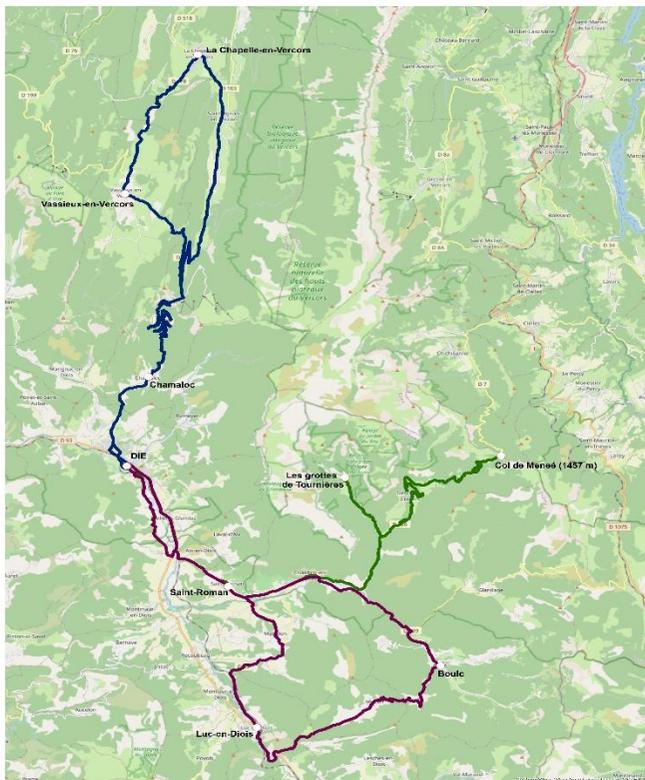
La ville de Die est historiquement associée à la Clairette, ce nectar des Dieux dont l'origine remonte à l'Antiquité. Ces 3 circuits vous font découvrir ce terroir et ce territoire bien particulier de la Drôme. Die est l'une des portes du Vercors : haut lieu de la Résistance durant la seconde guerre mondiale. Ce plateau avec seulement quelques accès routiers ne fut pris par les Allemands que par les airs avec des planeurs en juillet 1944. Vous serez ébloui par le phénomène géologique particulier qu'est le Claps de la Drôme. Le Diois fut également une terre de transit lors des guerres de religion. Lors de leur exil, ils passaient par le col de Menée pour rejoindre la Suisse, l'Allemagne ou même la Hollande. Si vous avez le temps, pédalez jusqu'à Romeyer voir le "Pas de la Roche", étranglement qui enserre la petite route menant à ce village perdu au fond de sa combe et montez visiter l'Abbaye de Valcroissant voir si les ours n'ont pas mangé les truites élevées par les moines comme le dit Jean-Pierre GINET dans "Contes et légendes de la Drôme". 164 kms parcourus dans le Parc Naturel Régional du Vercors.



RP « La route pétillante du Diois »

Label national : 376/24

26-DRÔME



Carte routière : IGN TOP 100 D26

DIE

Circuit 1 : Le chemin de la Resistance (81 kms)

Circuit 2 : Le Claps de la Drôme (62 kms)

Circuit 3 : Le Chemin des Huguenots (80 kms)



Bulletin d'inscription

RP « La route pétillante du Diois »

Label national : 376/24

Label "A travers les parcs"

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél. :

Courriel :

NOM DU CLUB :

N° FFCT DU CLUB :

N° LICENCE FFCT :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Je règle mon inscription par chèque à l'ordre de « Club Cyclo Puyssaintmartinois ».

Fait à : le :

SIGNATURE

CONTACT :

JEAN-LUC FARGIER

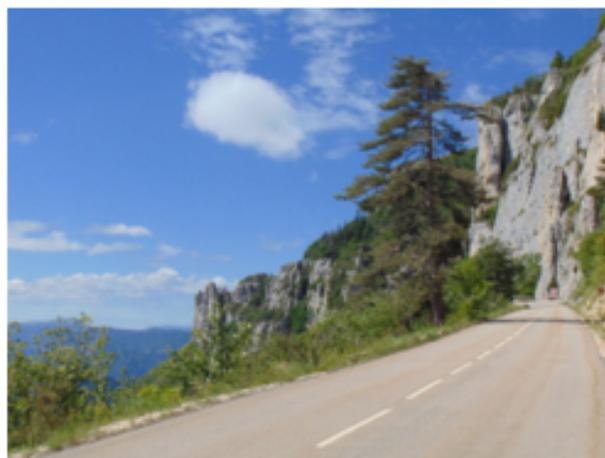
Le Fangeas 26450 ROYNAC

Port. : 06 58 02 25 36

« jean.luc.fargier@orange.fr »



RP « La route pétillante du Diois »
Label national : 376/24



Montée au col du Rousset



Le Claps de la Drôme

RP « La route pétillante du Diois »

REGLEMENT

- Le Club Cyclo Puy-saint-martinois organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente de cyclotourisme appelée « La route de la Clairette » (Drôme).
- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.
- Les participants doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité en général et posséder une assurance personnelle.
- Ils doivent respecter la nature et l'environnement.
- Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- Le correspondant ou créateur de la RP envoie les différents documents obligatoires ou facultatifs après l'inscription du participant.
- Le carnet de route et les localités de contrôles:
Die – Vassieux en Vercors ou la Chapelle en Vercors – Luc en Diois – Chatillon en Diois – Abbaye de Valcroissant.
Le participant fera apposer un cachet-souvenir sur son carnet de route mentionnant le nom de la localité de contrôle (ou photo du vélo devant le panneau).
- La Randonnée étant à caractère touristique, il n'y a pas de délai imposé.
- Le cyclotouriste s'engage à suivre le circuit défini dans son intégralité.
- Le carnet de route sera renvoyé au correspondant pour homologation.
- Les sites BPF-BCN : Col du Rousset (26-Drôme).
- Un souvenir (facultatif) (diplôme) pourra être acquis après homologation du carnet de route pour le tarif de 5 euros.
- Le montant de l'inscription est de :
 - 5 euros (licencié FFCT).
 - 8 euros (non licencié FFCT).



RP « La route pétillante du Diois »
26-DRÔME

Randonnée Permanente de Cyclotourisme
Label national : N° 376/24
Label "A travers les parcs"

3 Circuits : 81 kms - 62 kms - 80 kms
(223 km au total)
Dénivelé total : 3945 m

Créateur : Stéphane Dorier



Les vignes à Ausson

